11/02/2024 13:21 about:blank

## undefined - dimanche 11 février 2024

Actu locale | Crestois - Diois

## La Locomotive est bien lancée



Le premier chantier participatif organisé par l'association La Locomotive dans le cadre de la réhabilitation de la gare s'est déroulé du 3 au 9 février.

about:blank 1/3

11/02/2024 13:21 about:blank

Commencée en septembre dernier, la première phase des travaux de réhabilitation de la gare, pilotée par SNCF Gare & Connexions, a pris un peu de retard. Si les aménagements extérieurs, parvis et terrasse, sont terminés, la rénovation du rez-de-chaussée doit s'achever prochainement.

## Associations et travailleurs indépendants pourront s'installer

En attendant, la seconde phase de travaux, portée par l'association La Locomotive, a démarré début février. Elle concerne la rénovation de l'étage de la gare, où l'association mettra à disposition des bureaux pour les travailleurs indépendants et autres associations intéressées, ainsi que l'aménagement du rez-de-chaussée qui va devenir un café culturel et un espace de restauration. C'est là que s'installera le restaurant *Les 3 Colombes*, actuellement situé 70 rue de la Gare à Saillans.

L'électricité et la plomberie vont être réalisées par des artisans de la vallée. L'isolation va être faite dans le cadre d'un chantier pédagogique organisé par l'association iséroise Aplomb, qui propose des formations pour adultes aux techniques d'écoconstruction et de rénovation de bâtiments.

Pour le reste, l'association a prévu plusieurs chantiers participatifs, dont le premier s'est déroulé du 3 au 9 février, avec des bénévoles. Au programme : grattage des peintures écaillées et des papiers peints sur les cloisons, réalisation d'enduits et de peintures, certains agencements, ainsi que l'ameublement et la décoration...

Si des personnes sont prêtes à apporter leur aide, elles peuvent contacter l'association par mail à garedesaillans26@gmail.com.

11/02/2024 13:21 about:blank

Le tiers lieu La Locomotive devrait ouvrir officiellement ses portes pour les vacances de Pâques, mi-avril, ou au plus tard en mai prochain.

about:blank